



Ensemble, faisons maigrir  
nos poubelles

---

## OBJET :

### **MISE EN PLACE DE NOUVEAUX MODES DE COLLECTE DES DÉCHETS AU SEIN DES COMMUNES FUSIONNÉES DU GRAND MONS ET EXTRA-MUROS**

Madame, Monsieur,

L'intercommunale Hygea a décidé de mettre en place un système de collecte des déchets plus respectueux de l'environnement **dès le dernier trimestre 2022**.

#### **Qu'est-ce qui change pour vous ?**

Concrètement, à partir du dernier trimestre 2022, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place.

Votre sac blanc sera supprimé et remplacé par :

- un sac vert : pour vos déchets organiques (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier... )
- un sac moka : pour vos déchets résiduels (les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement)
- des Points d'Apport Volontaire (PAV) : il s'agit d'un complément à la collecte en porte-à-porte de votre sac moka, accessible 7j/7. Vous pourrez y déposer en vrac ou dans n'importe quel sac jetable vos déchets résiduels.

Vous placerez à l'avenir vos papiers-cartons dans un conteneur.

Ce projet répond à deux objectifs principaux :

#### **→ Mieux trier pour produire moins de déchets.**

Un citoyen produit en moyenne 70 kilos de déchets organiques par an. En les collectant séparément, nous pouvons leur offrir une seconde vie en les valorisant (compost, biogaz...). Par ailleurs, la Région wallonne prévoit que les déchets organiques devront bientôt obligatoirement être collectés séparément sur l'ensemble de son territoire.

#### **→ Une ville plus propre et des conditions de travail plus confortables.**

La collecte des papiers-cartons en conteneurs offre plusieurs avantages. Pour les citoyens, elle permet d'améliorer la propreté publique en évitant l'envol des matières et leur éparpillement dans les rues en cas de vent et de pluie. Pour l'intercommunale Hygea, la collecte des papiers-cartons en conteneurs permet d'améliorer les conditions de travail du personnel de collecte qui ne doit plus soulever ces déchets.

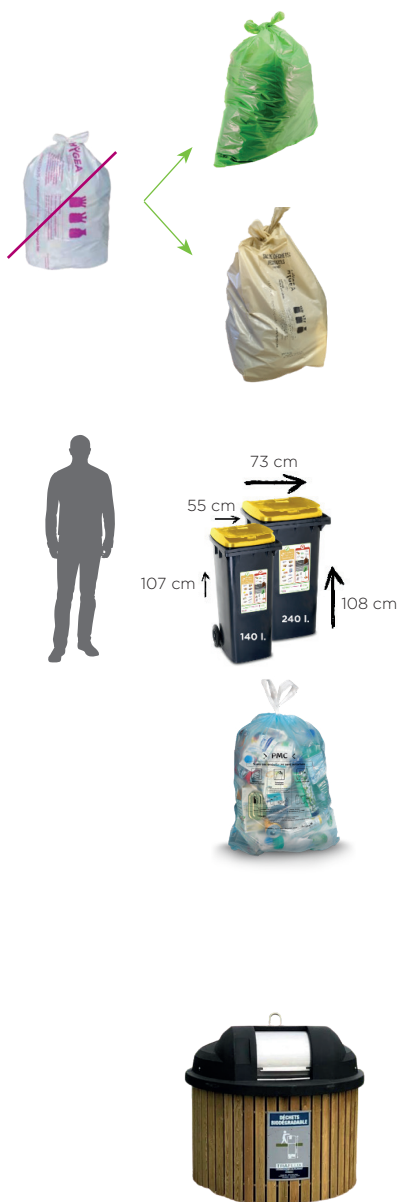
## 1. Les 5 grands modes de collecte :

### Comment ?

### Quoi ?

### Quand ?

### Détails



#### Déchets organiques

les déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier, ...

#### Déchets résiduels

les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement

#### Conteneur pour les papiers-cartons

#### PMC

rien ne change

#### Points d'apport volontaire (PAV)

les déchets résiduels que vous mettez dans votre sac moka peuvent également être déposés dans un PAV, en vrac ou dans n'importe quel sac jetable - le PAV est un complément à la collecte des déchets

**Chaque semaine**

Un sac vert de 20L  
(0,35€ / sac)

**Toutes les 2 semaines**

Un sac moka de 25L  
(0,54€/sac) ou 50L  
(1€/sac)

**Toutes les 4 semaines**

Un conteneur de **240L** ou 140L livré gratuitement à votre domicile

**Toutes les 2 semaines**

Le sac bleu de 60L  
(0,13€ / sac)

**Accessibles 7j/7**

Horaire défini dans le Règlement Général de Police spécifique aux Déchets

Des PAV (conteneurs collectifs ouvrables au moyen d'un badge électronique) répartis sur le territoire du grand Mons  
(0,54€/ouverture = 25L)

## 2. Les conteneurs papiers-cartons : choisissez dès maintenant la taille de votre conteneur !

Désormais, vos papiers-cartons seront collectés via un conteneur de 240 litres par défaut.

Ce conteneur pour papiers-cartons de 240 litres sera livré gratuitement devant votre domicile<sup>1</sup> sans coût supplémentaire. Vous ne devez pas être présent.e lors de cette livraison.

Si cette dimension ne vous convient pas, vous pouvez soit :

- Opter pour un conteneur plus petit (140L).
- Ne pas prendre de conteneur, mais dans ce cas vous devez vous rendre obligatoirement dans votre Recyparc pour évacuer vous-même vos papiers-cartons.

Les modèles de conteneurs sont visibles dans les Recyparcs et à l'Administration communale, rue Buisseret 2, 7000 Mons, et dans certaines écoles communales (voir liste sur le site Internet [www.mons.be](http://www.mons.be)).

Pour effectuer ce changement gratuitement, contactez dès maintenant le call center au **0800 11 799** ou [info@hygea.be](mailto:info@hygea.be) et ce **avant le 30 juin 2022. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de changer de conteneur.**

Si vous habitez un immeuble, des solutions de mutualisation des conteneurs existent. Pour pouvoir en bénéficier, veuillez demander aux représentants de votre Syndic de contacter rapidement le numéro gratuit **0800 11 799**.

Certaines rues sont placées en zone dérogatoire quand la configuration des lieux et/ou la densité d'habitat ne permet pas la collecte des papiers-cartons dans des conteneurs placés en voirie. Rien ne change pour les citoyens qui y vivent : ils continueront à placer leurs papiers-cartons en vrac pour leur collecte. **Votre rue n'étant pas située dans une zone de dérogation, vous bénéficierez bien d'un conteneur.**

Un prochain courrier vous sera adressé avec des informations complémentaires. Il s'agira de :

- La date effective du début du nouveau schéma de collecte (dernier trimestre 2022)
- La date de livraison de votre conteneur à papiers-cartons
- Les lieux de vente des sacs verts et moka et des badges pour Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Les emplacements des Points d'Apport Volontaire (PAV)
- La période de transition (cohabitation sacs blancs, verts et moka)
- La date et le lieu d'échange des rouleaux de sacs blancs non entamés (10 pièces)
- Le calendrier de collecte adapté selon le nouveau schéma

Pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte et connaître les dates des séances d'information (prévues aux mois de mai et juin), vous pouvez :

- Consulter le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be)
- Consulter le site [www.mons.be](http://www.mons.be)
- Contacter le **0800 11 799 (n° gratuit)**

Nous sommes à votre écoute ! Vous pouvez également être informé.e.s des dernières actualités via les pages Facebook d'Hygea et de la Ville de Mons.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



**Jacques De Moortel**  
Directeur Général  
d'Hygea



**Jean-Marc Dupont**  
Président  
d'Hygea

<sup>1</sup> À ce titre et dans ce contexte, Hygea s'est vu remettre votre adresse postale par la Ville de Mons. Hygea a collecté ces données afin de vous adresser par voie postale vos courriers, calendrier de collecte et les étiquettes qui seront placées sous forme de code-barre sur votre conteneur de papiers-cartons. Le partage de ces informations a été réalisé selon le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).